ONTARIO

Ministry of Citizenship, Culture and Recreation

SPORT AND RECREATION
Research Communiqués

No. 12 (October 1993)

A study of recreation in First Nations in Ontario

The Recreation Research Communique is designed to disseminate information obtained from studies and analyses conducted or funded by the Recreation Policy Branch.

The Ministry has recently received the report of a study concerning aboriginal perspectives of recreation and leisure. This issue presents a summary of that report, which is entitled "A Study of Recreation in First Nations Communities in Ontario". The study was conducted by Don Reid, Sheila Wilmot and Martin Czarski of the University of Guelph, and included the support and collaboration of the Chiefs of Ontario Interim Aboriginal Sport and Recreation Committee.

Background

The purpose of the study was to examine recreation service delivery and organization in Ontario First Nations communities. It sought to broadly explore the recreational *status quo* and determine what benefit recreation is, or could be, to First Nation communities in the province. The areas of study included present recreational participation, programs and facilities, organizational structure, barriers to participation, and priorities for development of recreation.

Methods

The work included three major components: (i) consultation with an advisory group -- chosen on the basis of their experience with First Nation and/or recreation -- and with the Interim Aboriginal Sport and Recreation Committee to determine priorities and methods of information gathering; (ii) primary data collection through survey questionnaires, key informant interviews, focus groups, and workshops; and (iii) secondary data collection of master plans, feasibility studies and other research pieces

done by and for First Nation communities.

Results

From the work done, a number of messages about recreation in First Nation communities were enunciated. One of the most dominant was the concern for youth. People identified youth problems ranging from boredom to suicide. They talked specifically about needing more recreational activities and leadership training for youth. Also discussed was the need to establish youth recreation programming that was owned by the young people. Youth were seen to derive direct benefits from recreation activities (e.g., for fun and recreation) and also to receive broader, social development oriented gains from recreation participation.

Connected with this concern for First Nations youth was an often reported need for alternative activities to drug and alcohol use. This was, in turn, related to the lack of motivation and participation in what many informants expressed as more 'positive' activities.

In addition to the concern for youth, organized activities for women were considered to lag behind those for men. As a result, it was suggested that more attention needs to be placed on organizing events for women in First Nation communities.

Another consistent message was the desire to initiate organizational structure development. This area of development was seen as a central element which could positively affect many of the other development priority needs. In most regions, it came through as one of the greatest -- if not the greatest -- extrinsic barrier and priority for development. Specific organizational structure concerns were in the areas of recreation committee development, securing and keeping recreation coordinators, getting and maintaining volunteers, and leadership training in all areas. Also discussed was the desire to develop a long-term way to share the workload of recreation planning.

Funding was another area of great concern, whether for facilities, for transportation to and from community activities, for hiring of staff, or for basic program planning.

The issue of recreation being equated with sport also arose frequently. Although sporting activities were considered important recreationally, people believed that using the words 'sport' and 'recreation' synonymously constituted a problem for understanding and communicating the comprehensive value of recreation development. Participation in sport may provide benefits to individuals, family and community, yet social development functions are only fulfilled if the entire community equates sport with recreation. When funding and recreation leaders' priorities are primarily focused on recreation as sport development, a potentially large segment of the population is left out.

100-03773/

Community activity profiles demonstrated that sporting activities are not the only activities that First Nations community members enjoy. Many comments were made about the fact that community recreation funding priorities were focused -- undesirably so -- on sports such as hockey, baseball and lacrosse, which are also predominantly male activities. While these sports are seen to be very important to those participating in and watching the events, it was clear that other community members were not having their recreational needs met. For this to change, the whole spectrum of recreational activities needs to be viewed as legitimate areas for development, not just by individual community members, but also by local and external decision-makers.

Conclusions

If the First Nation recreation delivery system is assessed as one would assess a system in a non-native community in Ontario, then the following conclusions are made:

1. There is a lack of awareness on the part of each First Nation or Tribal Council that recreation is a fundamental basic community service which contributes greatly to the overall health stability of the community. A first issue to be addressed in creating this awareness is to ensure continuity of qualified personnel to maintain and direct the recreation system.
2. There are large differences in the number of activities and programs available in First Nation communities. The smaller and more remote communities seem to be less well supplied that the larger southern ones.
3. A large effort has been put into construction of sport and multi-purpose facilities without due consideration of the effective and efficient operation of those facilities.
4. Organizational development, volunteer recruitment, training and deployment may be a key to greater effectiveness and efficiency in program development and facility use.

However, during contacts with communities, the issue of appropriateness of the First Nation recreation system as a mirror image of the Euro-Canadian system emerged. It was felt by many that the present system, as developed since First Nations communities became dominated by the larger society, adds to the alienation of native people from their culture. In this context, the following observations are made:

1. The formal recreation system in First Nations communities is essentially an adoption of European culture. There is very little attempt to incorporate 'traditional native' activities into the formal recreation system.
2. If the goal of Native peoples is to re-establish traditional culture as a mechanism for increasing psychological, physical and social health,

then the recreation system, as it exists at present, may not be a positive strategy for attaining that goal. In fact, it might be at dissonance with that objective.

3. The theoretical framework on which the organization and presentation of recreation services is based in First Nation communities is purely one of participation. However, some counsellors of various types are using recreation as a therapeutic goal to increase social development and self-esteem. The formal community system might also look at adopting that framework as well.
4. Community leaders should reconsider the Eurocentric framework on which the present service is constructed and look at creating a new Vision, Goals and Objectives which embrace a flavour of traditional culture before continuing to develop programs and facilities.

For more information, contact the Sport and Recreation Branch at (416) 314-7204.

TOP

| central site | feedback | search | site map | français |
| ministry home | what's new |

Ontario
This site maintained by the Government of Ontario

Copyright information: © Queen's Printer for Ontario, 1997
Last Modified: July 29, 1997

This information is provided as a public service, but we cannot guarantee that the information is current or accurate. Readers should verify the information before acting on it.

SPORTS ET LOISIRS
Communiqués de recherches

Communiqué n° 12 (Octobre 1993)

Les services de loisir au sein des Premières nations de l'Ontario

Le communiqué *Recherches en loisirs* se propose de diffuser l'information qui se dégage des études et des analyses que la Direction de la politique des loisirs a réalisées ou financées récemment.

Le ministère a reçu récemment le rapport d'une étude sur les perspectives autochtones d'activités récréatives et de loisirs. Ce numéro présente un résumé du rapport intitulé "A Study of Recreation in First Nations Communities in Ontario". L'étude a été menée par Don Reid, Sheila Wilmot et Martin Czarski de l'Université de Guelph, avec le soutien et la collaboration du Comité provisoire des sports et loisirs autochtones de Chiefs of Ontario.

Contexte

Cette étude avait pour but d'examiner l'organisation et la prestation de services de loisirs au sein des collectivités des premières nations de l'Ontario. Elle visait à connaître l'état de la situation et à déterminer quels avantages les collectivités des premières nations pouvaient ou pourraient retirer en matière de loisirs. L'étude s'étendait à la participation présente, aux programmes et aux installations, à la structure organisationnelle, aux barrières à la participation et aux priorités pour le développement des loisirs.

Méthodes

Le travail incluait trois grandes composantes : (i) concertation avec un groupe consultatif formé de personnes connaissant bien les premières nations et(ou) le domaine des loisirs et avec le Comité provisoire des sports et loisirs autochtones afin de déterminer les priorités et les méthodes de collecte de l'information; (ii) recueil de données primaires au moyen de questionnaires, d'entrevues avec des informateurs clés, de groupes de

discussion et de séminaires; et (iii) recueil de données secondaires provenant de plans directeurs, d'études de faisabilité et d'autres travaux de recherches entreprises par et pour les collectivités des premières nations.

Résultats

À partir du travail réalisé, un certain nombre de messages en matière de loisirs ont circulé au sein des collectivités autochtones. Un des plus marquants concernait les jeunes. Les problèmes de la jeunesse évoqués allaient de l'ennui au suicide. Il a été question de la nécessité de compter un plus grand nombre d'activités de loisirs et de formation au leadership et du besoin d'élaborer des programmes susceptibles d'être revendiqués comme leurs par les jeunes. Ces derniers retireraient des avantages directs des activités de loisirs (divertissantes et dépaysantes) et leur participation induirait des bienfaits plus larges et orientés vers le développement social.

Tout aussi lié à cette préoccupation pour les jeunes des premières nations était le besoin souvent signalé d'organiser des activités susceptibles de détourner la jeunesse de la consommation de drogue et d'alcool. Cette exigence était, à son tour, mise en relation avec l'absence de motivation et de participation à celles que beaucoup d'informateurs définissaient d'activités plus «positives».

Outre la préoccupation pour la jeunesse, les activités organisées pour les femmes accusaient du retard sur celles qui étaient offertes aux hommes. Par conséquent, il a été suggéré de porter davantage attention à l'organisation d'activités intéressant les femmes des collectivités autochtones.

Un autre message constant traduisait le désir d'amorcer le développement d'une structure organisationnelle. Ce domaine était considéré comme un élément central pouvant affecter positivement les autres besoins prioritaires associés au développement communautaire. Dans la plupart des régions, une telle structure constitue une priorité et son absence est ressentie comme une des plus grandes entraves, sinon la plus importante, au développement communautaire. De manière plus ponctuelle, on réclame la création de comité de loisirs, la présence de coordonnateurs des loisirs, la participation de bénévoles et la formation au leadership. Le désir de trouver les voies et moyens permettant à long terme de partager la charge de travail concernant la planification des loisirs a été exprimé lors des discussions.

Le financement des activités est un autre aspect qui préoccupe au plus haut point, qu'il s'agisse des installations, des moyens de transport à destination ou au retour des lieux où se tiennent les activités communautaires, du recrutement de personnel, ou de la planification de programmes de base.

La question de l'amalgame entre sports et loisirs est revenue avec insistance. Tout en considérant que les activités sportives étaient

importantes sur le plan récréatif, les intervenants jugeaient que l'emploi indifférencié des mots «sport» et «loisir» constituait un problème pour la compréhension et la communication de la valeur intégrale du développement des loisirs. La participation aux sports peut procurer des avantages aux individus, à la famille et à la collectivité mais les fonctions du développement social sont remplies seulement si la collectivité tout entière assimile sports et loisirs. Lorsque le financement et les priorités des dirigeants en matière de loisirs sont principalement axés sur le loisir comme un jalon du développement des sports, un segment potentiellement vaste de la population se trouve exclu.

Les profils d'activité communautaire ont démontré que les activités sportives ne sont pas les seules qui plaisent aux membres de la communauté des premières nations. Un grand nombre de commentaires ont évoqué le fait que - malheureusement - les priorités de financement des loisirs communautaires allaient aux sports, et notamment à des jeux comme le hockey, le base-ball et lacrosse qui sont également des activités pratiquées surtout par les hommes. Bien que ces sports soient jugés importants par ceux qui participent à ces manifestations sportives ou qui y assistent, il est clair que les besoins d'autres membres de la collectivité demeuraient insatisfaits. Pour que la situation puisse changer, toute la gamme des activités de loisirs devaient être considérées non seulement par les membres de la collectivité mais aussi par les décideurs locaux et externes comme des domaines susceptibles de se développer de manière légitime.

Conclusions

Si le système de prestation de loisirs des premières nations était évalué à l'aune des mêmes critères applicables au système d'une autre collectivité de l'Ontario non autochtone, il y aurait lieu de tirer les conclusions suivantes :

1. Une prise de conscience doit se faire jour au sein de tout conseil des premières nations ou conseil tribal qui doit se convaincre du fait que les loisirs sont un service communautaire d'une importance capitale qui contribue grandement à l'équilibre de la communauté. Une première question qu'il faut résoudre en sensibilisant à cette réalité est l'assurance de la continuité et du maintien de personnel qualifié pour diriger le réseau des loisirs.
2. Il subsiste d'importantes différences quant au nombre d'activités et de programmes auxquels les collectivités des premières nations ont accès. Les collectivités plus petites et éloignées semblent être moins bien approvisionnées que les collectivités plus importantes du sud.
3. Un important effort a été déployé pour construire des installations sportives et polyvalentes sans accorder à leur fonctionnement efficace et efficient l'importance qu'il mérite.
4. Le développement organisationnel, le recrutement des bénévoles, la formation et le déploiement peuvent être des éléments essentiels en

vue d'une plus grande efficacité et efficience sur le plan de l'élaboration des programmes et de l'exploitation des installations.

Toutefois, lors des contacts avec les collectivités, la question de la pertinence d'un réseau de loisirs des premières nations calqué sur le système euro-canadien a été posée. Beaucoup pensent que le présent système, tel qu'il s'est développé depuis que les premières nations ont été dominées par la société majoritaire, contribue à aliéner encore davantage les autochtones de leur culture. Dans ce contexte, les chercheurs ont formulé les remarques suivantes :

1. Le réseau de loisirs officiel au sein des collectivités des premières nations reflète essentiellement un modèle propre à la culture européenne. Très peu de tentatives ont été faites pour incorporer les activités «traditionnelles autochtones» dans le système établi.
2. Si le dessein des peuples autochtones consiste à rétablir la culture traditionnelle comme mécanisme visant à accroître la santé psychologique, physique et sociale, alors le réseau de loisirs existant peut ne pas représenter une stratégie positive pour atteindre ce but. En fait, il peut se révéler tout à fait discordant.
3. Le cadre théorique sur lequel se fonde l'organisation et la présentation des services de loisirs au sein des collectivités des premières nations est axé uniquement sur la participation. Toutefois, un grand nombre de conseillers conçoivent les loisirs comme un facteur thérapeutique de développement social et d'estime de soi. Le système communautaire officiel pourrait également préconiser l'adoption d'un tel cadre.
4. Les chefs de la communauté devraient réexaminer le cadre eurocentriste sur lequel les services actuels sont calqués et envisager de créer une nouvelle vision mue par des buts et objectifs qui englobent l'essence de la culture traditionnelle avant de songer au développement de programmes et d'installations.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la branche Sports et Loisirs au (416) 314-7204.

HAUT

| site principal | commentaires | recherche | plan du site | english |
| page d'accueil du ministère | quoi de neuf |

Ontario
Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario.

Renseignements sur les droits d'auteur : © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1997.
Dernière mise à jour : 18 juillet 1997.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. On ne peut garantir que l'information est à jour ou exacte. Les lecteurs devront vérifier l'information avant de s'en servir.